

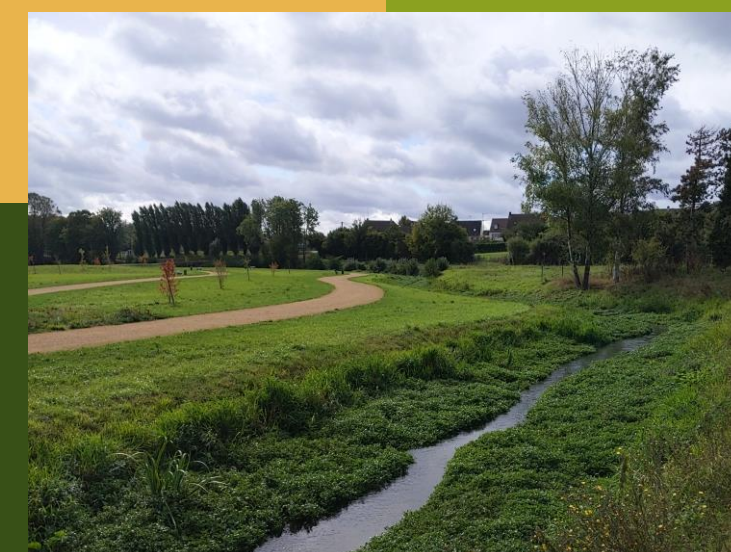
RENATURATION

De quoi parle-t-on ?



Rencontre
Régionale de
l'Aménagement

25 novembre 2024



La renaturation à l'aune du ZAN et du SRADDET

Marine DELASSUS, chargée de mission à l'Agence
Hauts-de-France 2020-2040, Région Hauts-de-France



La renaturation au titre du ZAN

« Transformation effective d'un espace urbanisé/construit en espace naturel, agricole ou forestier (ENAF) »

« Actions ou opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour effet de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé »

Synonyme :
désartificialisation

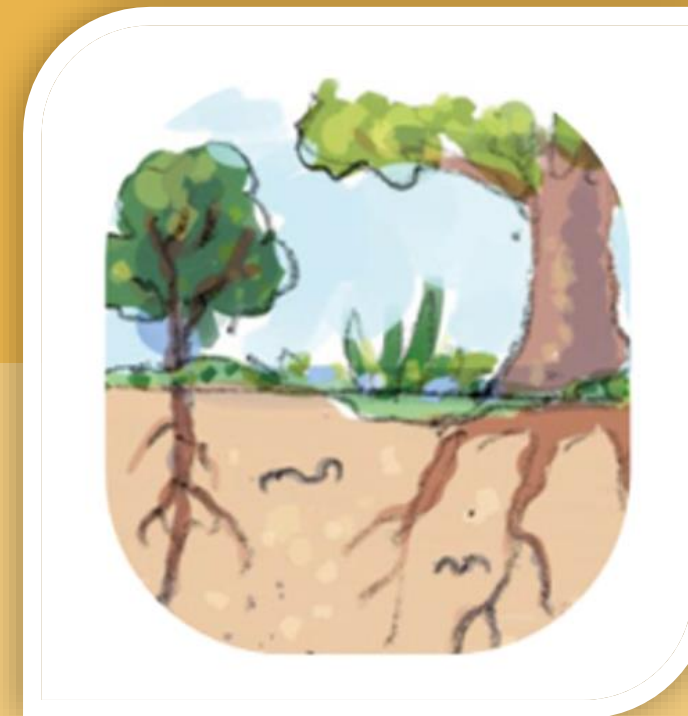
Renaturation
2021-2030

Espace urbanisé



Surface
artificialisée

Espace naturel,
agricole ou
forestier (ENAF)



Surface non-
artificialisée

Renaturation à
partir de 2031

Source illustrations : CDC Biodiversité



Nomenclature période 2031 et +

SURFACES ARTIFICIALISÉES



1° Surfaces dont les sols sont **imperméabilisés** en raison du **bâti** (*constructions, aménagements, ouvrages ou installations*).

2° Surfaces dont les sols sont **imperméabilisés** en raison d'un **revêtement** (*artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles*).



3° Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont **stabilisés et compactés** ou **recouverts de matériaux minéraux**, ou dont les sols sont **constitués de matériaux composites** (*couverture hétérogène et artificielle avec un mélange de matériaux non minéraux*).

4° Surfaces à **usage résidentiel**, de **production** secondaire ou tertiaire, ou **d'infrastructures** notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée.

5° Surfaces entrant dans les catégories 1° à 4°, qui sont **en chantier** ou **en état d'abandon**.



1



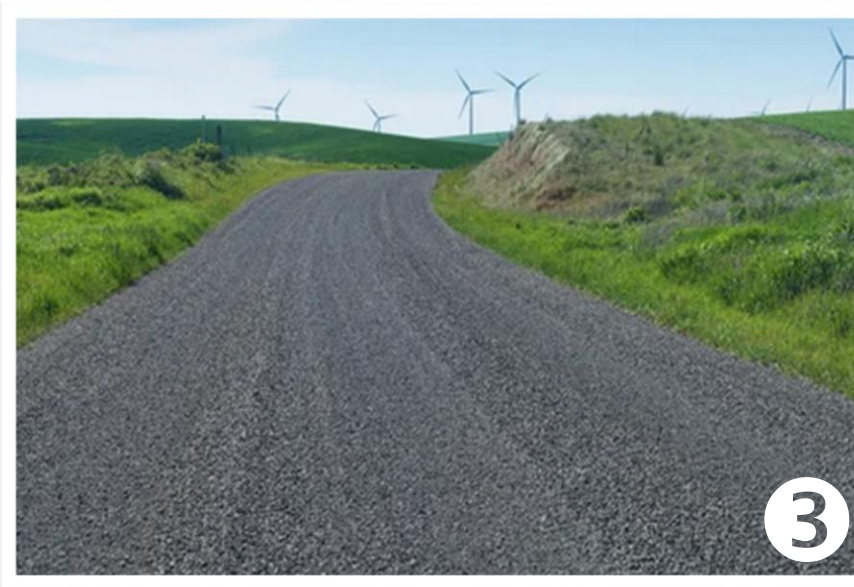
4



2



5



3



5

Nomenclature période 2031 et +

SURFACES NON ARTIFICIALISÉES

6° Surfaces naturelles dont les sols sont soit **nus** (*sable, galets, rochers, pierres ou tout autre matériau minéral, y compris les surfaces d'activités extractives de matériaux en exploitation*) soit **couverts en permanence d'eau, de neige ou de glace**.

7° Surfaces à usage de **cultures** dont les sols sont soit arables ou végétalisés (agriculture), y compris si ces surfaces sont en friche, soit recouverts d'eau (pêche, aquaculture, saliculture).



8° Surfaces dont les sols sont végétalisés et à usage **sylvicole**.



9° Surfaces dont les sols sont végétalisés et qui constituent un **habitat naturel**.

10° Surfaces dont les sols sont végétalisés et qui n'entrent pas dans les catégories précédentes.

Source : Site www.conservatoire-du-littoral.fr



Source : Site www.depositphotos.com



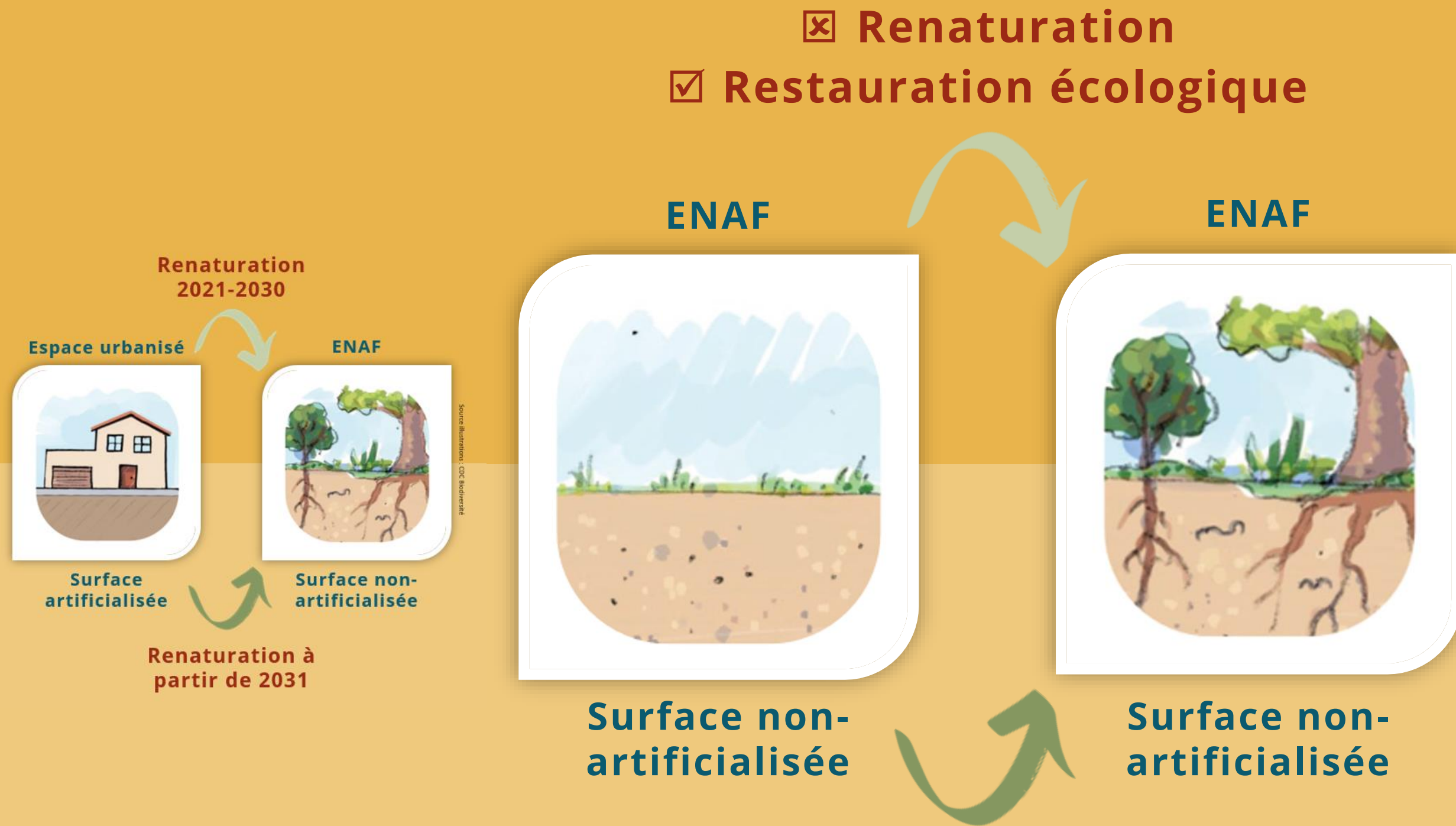
Source : Site www.reseau-cen.org Source : Site www.depositphotos.com



1^{er} enseignement



Restaurer un ENAF / une surface non-artificialisée ne vaut pas renaturation



☒ Renaturation
☑ Restauration écologique

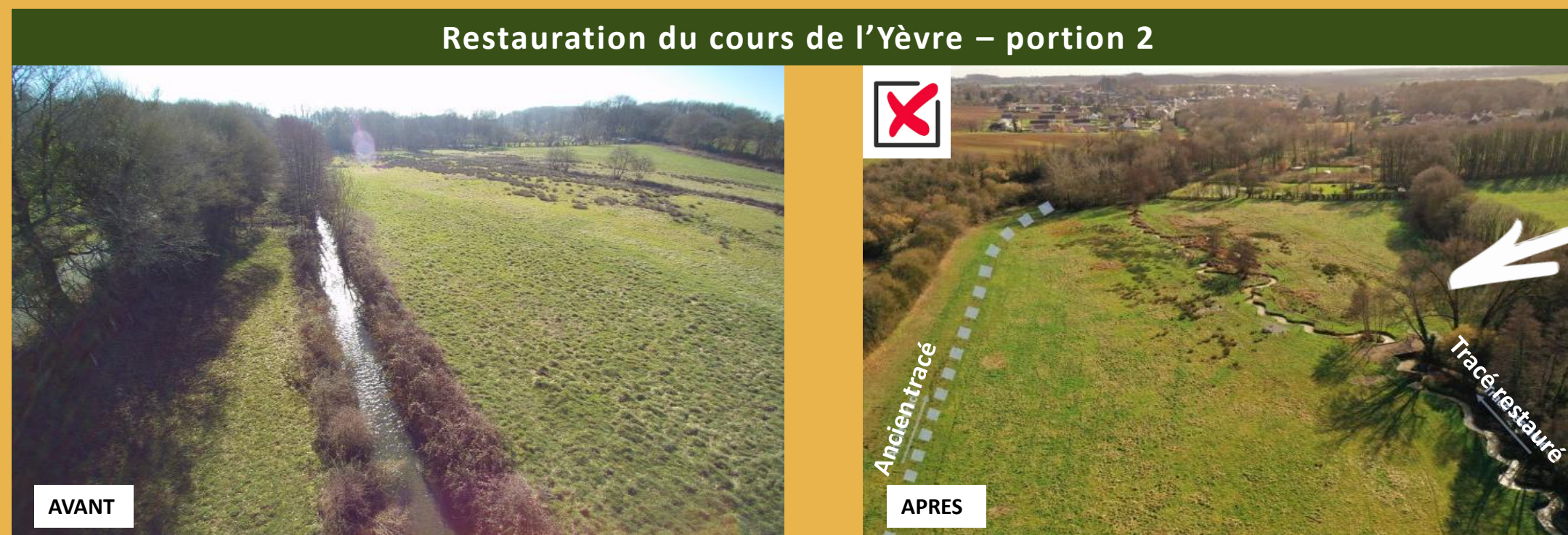


1^{er} enseignement



Restaurer un ENAF / une surface non-artificialisée ne vaut pas renaturation

Source : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre



2^{ème} enseignement

Période 2021-2030

Règle générale appliquée :

L'usage de la surface détermine sa classe (ENAF ou espace urbanisé),
sans distinction de couvert (sauf exceptions)



L'opération
doit être
mesurable
pour être
prise en
compte



Source : Site www.depositphotos.com

Bâtiment agricole
hors tache urbaine
Usage : Agriculture
 ENAF Espace
urbanisé



Source : Site www.depositphotos.com

Terre-plein végétal
Usage :
Infrastructure
 ENAF Espace
urbanisé

Période 2031 et +

Nomenclature appliquée :

Sont prises en compte les surfaces supérieures
ou égales à 2 500 m² d'emprise au sol



2ème enseignement

Période 2021-2030



L'opération
doit être
mesurable
pour être
prise en
compte

✗ L'usage n'a pas changé (Infrastructure = urbanisé)



Source : Agence Parisienne du Climat

Végétalisation d'une rue

✗ L'usage n'a pas changé (Ecole = urbanisé)



Source : Site www.plusfranchementville.fr

Végétalisation d'une cour d'école

✓ Transformation d'un espace urbanisé en ENAF
(Ferroviaire → forêt)



Plantation d'une forêt sur un délaissé SNCF

✓ L'usage de la surface détermine sa
classe (ENAF ou espace urbanisé),
sans distinction de couvert

(sauf exceptions)



2ème enseignement

Période 2031 et +



L'opération
doit être
mesurable
pour être
prise en
compte

 Emprise au sol insuffisante



Source : Agence Parisienne du Climat

Végétalisation d'une rue

 Emprise au sol insuffisante



Source : Site www.plusfranchementville.fr

Végétalisation d'une cour d'école

 Surface désartificialisée sur une emprise supérieure à 2 500 m²



Plantation d'une forêt sur un délaissé SNCF

- ✓ Sont prises en compte les surfaces supérieures ou égales à 2 500 m² d'emprise au sol

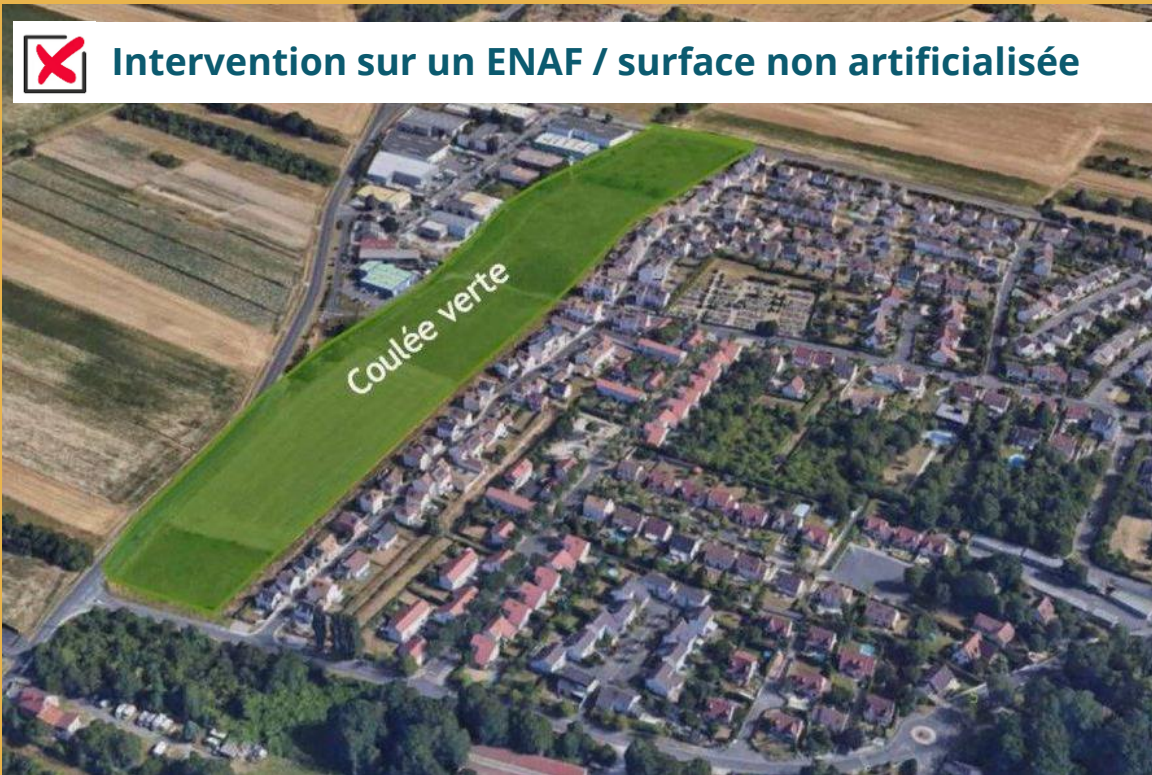


3ème enseignement

Exemples d'opérations de végétalisation ne pouvant faire office de renaturation



Végétaliser
ne suffit pas
à renaturer



Plantation d'une forêt sur une ancienne emprise agricole

Source : site www.jlt.fr/foret-urbaine-a-villiers-sur-orge/



Végétalisation d'une rue

Source : Agence Parisienne du Climat



Végétalisation d'une toiture

Source : @tongpatorng - Stock Adobe

- ✓ Végétaliser ou restaurer un ENAF / une surface non artificialisée ne vaut pas renaturation
- ✓ L'opération doit être mesurable pour être prise en compte
- ✓ La végétalisation hors-sol ne permettant pas d'améliorer les fonctionnalités d'un sol, il ne s'agit pas de désartificialisation



4^{ème} enseignement

Exemples d'opérations de désimperméabilisation ne pouvant faire office de renaturation



Désimperméabilisation d'une cour d'école

Source : Guide Comment mener un projet de désimperméabilisation de cour d'école, CPIE Pays d'Aix



Désimperméabilisation d'un parking

Source : site www.o2d-environnement.com

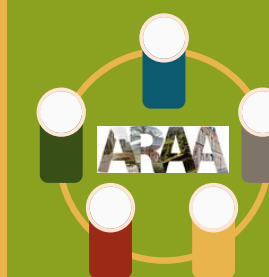


Aménagement d'un jardin de pluie

Source : Jardin de pluie – CCO, site www.cerema.fr

- ✓ La subsistance d'un revêtement, même perméable, ne permet pas de parler de renaturation
- ✓ L'opération doit être mesurable pour être prise en compte

Désimperméabiliser
ne suffit pas à
renaturer



Les notions proches à ne pas confondre



Restauration écologique

Plus qualitative et aboutie que la renaturation au titre du ZAN, elle s'opère très majoritairement sur des sites naturels ou semi-naturels, donc non-artificialisés.

Désimperméabilisation

Lorsqu'un revêtement subsiste, qu'il soit perméable ou non, le sol demeure artificialisé.

Une surface désimperméabilisée n'est donc pas nécessairement renaturée.

Végétalisation

Se caractérisant par la mise en place d'une couverture végétale, le terme embrasse un champ plus large que la renaturation. Végétaliser ne suffit pas à renaturer.

Compensation

Mesures qu'un porteur de projet doit mettre en œuvre en prévision ou en réparation des dommages causés par son opération d'aménagement : atteintes à la biodiversité, défrichement forestier et fragilisation de l'économie agricole.

La majorité de ces mesures compensatoires étant réalisée sur des surfaces "non-artificialisées", compenser ne fait généralement pas office de renaturation.